

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU BUREAU DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022</p>
--

Présents : Gérald MONNIOT, Michel LOUVEL, Odile MONNIOT, Patrick LÉBOUCQ, Nicole BARRE, Arlette LARDIN

Excusés : Jean-Louis ESNAULT, Mustapha LARBAOUI, Christophe ALLETRU

Le président évoque la mémoire de notre ami Christian Noël décédé le 18 août dernier. Les membres présents marquent un moment de recueillement.

Il remercie également, Annie Le Hir, la présidente du comité de jumelage, qui nous permet d'utiliser la salle que nous occupons pour cette réunion.

Il revient sur les remarques faites lors du forum par notre ancien vice-président chargé du COL qui était étonné de ne plus avoir d'informations de l'OMS. Il stipule donc que par mail daté du 10 mai dernier, et répondant ainsi à celui du 29 avril annonçant le CD et l'AG du mois de mai, ce même vice-président annonçait sa démission de l'OMS, suite à son départ de Trappes, et qu'il ne participerait donc plus à nos réunions ... dont acte.

Point sur 2022

Dossier « charges locatives »

Nous avons reçu fin juillet le montant des charges locatives pour l'année 2021, à savoir 3 217,81 €. Ce courrier était accompagné des détails de ces charges. Le président a réussi à obtenir ce même détail pour les charges de 2020 (5 111,07 €).

Ce détail des charges a conduit notre président à adresser un courrier à monsieur le maire. Il en fait la lecture en séance. Il y souligne les clés de répartition qui ne sont pas conformes aux conventions signées avec la municipalité ainsi que la non pose de compteurs demandés pour une facturation équitable des consommations des deux associations locataires. Il demande de mettre en conformité le relevé des charges avec la convention d'utilisation, tout en précisant qu'il ne refuse absolument pas de payer les charges mais juste de payer ce que notre association doit réellement en fonction des règles établies et de sa consommation.

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse à ce courrier.

Pour information, Covid oblige, nous avons eu en 2020 environ 10 h de présence en réunion à la maison des sports et aucune en 2021.

Pour mémoire et pour mettre en parallèle avec les sommes demandées, voici un rapide historique de l'évolution de nos subventions : 2014 ... 10 250 €, 2015 ... 8 000 €, 2016 et 2017 ... 6 000 €, 2018 à 2020 ... 5 000 €, 2021 ... votée mais non versée 1 250 €, 2022 ... 0 €. A noter également que depuis fin 2020 nous n'avons aucune communication officielle sur le montant des subventions.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes pour expliquer le non renouvellement de la convention pour l'utilisation de la maison des sports. Un grand merci à Xavier Lefèvre de l'agence Liberty Immobilier qui a mis à notre disposition un box pour le stockage de notre matériel, assorti d'un bail à titre gratuit.

Minibus

Notre minibus a été utilisé tout l'été : 10 jours par Déclic Théâtre et 7 semaines par le CDLJ (loisirs jeunes de la police nationale) pour une recette globale de 1 200 €. Depuis le début 2022 nous avons un solde positif de 3 130 € et nous avons des réservations à hauteur de 450 €.

Pour information, le montant de la police d'assurance pour notre nouveau véhicule est identique à celui du véhicule précédent, malgré une montée en gamme tant au niveau motorisation qu'au niveau équipements.

Finances

A ce jour, nous disposons de 7 000 € en trésorerie. Nous avons vendu depuis avril pour 370 € de coupes et 430 € de micros HF et ancien camescope. Notre barbecue a été excédentaire de 60 €. Notre déménagement nous a permis d'économiser 70 € de police d'assurance, l'assurance de notre local de stockage étant prise en charge par le bailleur.

Fin du mois, le président va contacter monsieur Akharouid, patron de boulangeries sur SQY, pour étudier un sponsoring éventuel.

En dépenses, nous devons régler la cotisation au comité de jumelage.

Perspectives pour la fin de l'année

Rappel de nos objectifs définis lors de notre dernière assemblée générale : renouveler notre minibus et si possible relancer le tournoi de l'amitié.

Le premier objectif est atteint.

Le président souhaiterait organiser la prochaine assemblée générale couplée avec le repas de l'amitié dans la première quinzaine de décembre.

Concernant le tournoi, que pouvons-nous envisager ? Voici les problématiques évoquées : pouvons-nous mobiliser suffisamment de monde, peut-on associer le tournoi à notre assemblée générale, quel lieu pouvons-nous envisager et quels horaires.

Après échanges, nous retenons les actions et principes suivants :

- se renseigner sur les possibilités de réservations de salle (le tournoi pouvant se dérouler dans une salle municipale)
- essayer de contacter les associations qui comme nous ne bénéficient d'aucune subvention afin de les mobiliser
- le tournoi pourrait se dérouler un samedi après-midi dans la même période que l'assemblée générale, qui elle se tiendrait en fin de matinée, un samedi ou un dimanche, en introduction de notre repas

Informations

Dans nos statuts, nous avons un collège de 5 membres de droit qui siègent avec voix consultative. Depuis mi-2018, aucun n'a été convié à notre comité directeur ou assemblée générale, pour la simple raison que la mairie ne nous en a pas fourni la liste. A terme, nous devons réfléchir à une modification de nos statuts concernant la liste de nos différents collègues.

Le 22 septembre, notre président est convié par monsieur le Préfet des Yvelines, à la remise des médailles et des diplômes de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, des promotions Or.

Fin de séance 20h40

Gérald Monjot
Président de l'OMS

